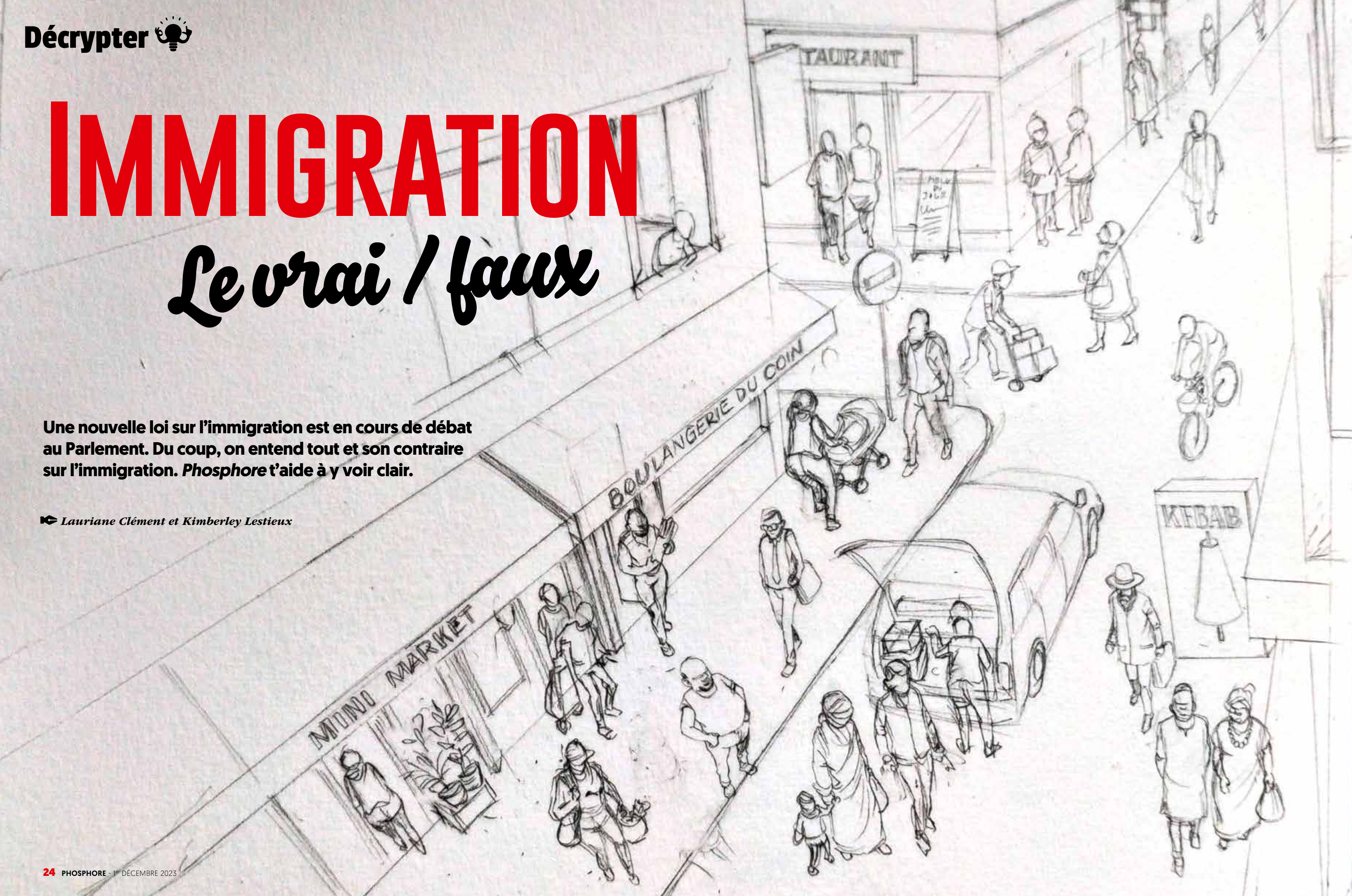


IMMIGRATION

Le vrai / faux

Une nouvelle loi sur l'immigration est en cours de débat au Parlement. Du coup, on entend tout et son contraire sur l'immigration. Phosphore t'aide à y voir clair.

↳ Lauriane Clément et Kimberley Lestieux

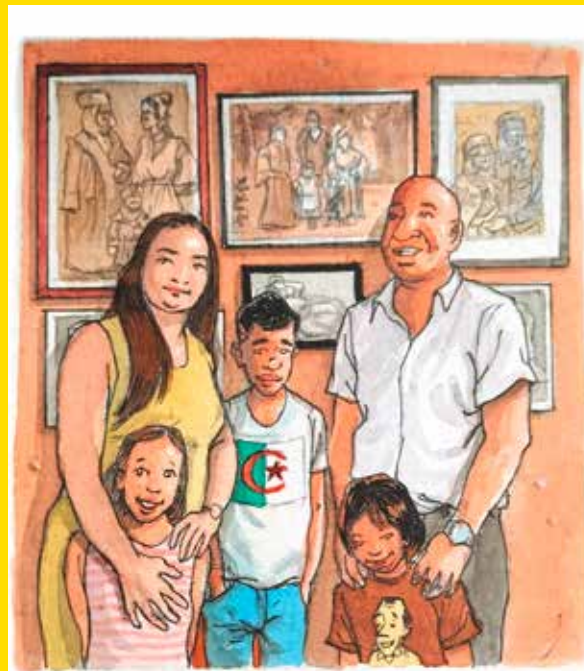


« Migrant », « immigré » et « réfugié », ça veut dire la même chose **FAUX !**

« Immigré » est un terme utilisé par les démographes français pour désigner les personnes nées hors de France et y résidant, qu'elles aient acquis ou non la nationalité. Le mot « réfugié », lui, désigne quelqu'un qui a fui son pays d'origine par crainte de persécution, de conflit, de violence, et qui peut demander une protection internationale. La définition d'un migrant est la plus floue, car elle représente tous ceux qui vivent de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel ils ne sont pas nés.

La France est l'un des pays européens qui accueille le plus de réfugiés **ÇA DÉPEND !**

Ça dépend quels chiffres on regarde. Avec près de 690 000 réfugiés et demandeurs d'asile accueillis en 2022, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, la France est le troisième pays européen d'accueil, derrière l'Allemagne (2,3 millions) et la Pologne (970 000). Mais si on rapporte le nombre de réfugiés à la population nationale, comme l'a fait le site de statistiques Statista, la France fait plutôt partie des mauvais élèves avec 101 réfugiés pour 10 000 habitants. Loin de la République tchèque (415), l'Autriche (347), l'Estonie (311), l'Allemagne (281) et la Pologne (259)...



© S. GAUTIER/SAGAPHOTO

Un tiers de la population française est issue de l'immigration **VRAI !**

L'immigration est liée depuis longtemps à l'histoire de notre pays. Aujourd'hui, un Français sur trois est soit immigré, soit fils d'immigré, soit petit-fils d'immigré!

Les migrants touchent plus d'aides que les Français **FAUX !**

Seules les personnes qui ont déposé un dossier de demande d'asile ont accès à une allocation de 204 € mensuels (426 € si elles sont sans logement), pendant la durée de l'examen de leur situation. Il faut avoir vécu au moins cinq ans en France, et en toute légalité, pour pouvoir toucher le RSA (revenu de solidarité active) de 607,75 € mensuel, et dix ans pour bénéficier de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (961 € par mois).

« C'est parfois difficile de vivre en France »

Koffi*, 17 ans, originaire de Côte d'Ivoire

« La mort de mon père a bouleversé ma vie. Comme ma mère ne pouvait plus payer mes études, j'ai dû quitter l'école et l'aider à la maison. À cette époque, je jouais beaucoup au foot. Un jour, mon oncle est venu me dire qu'il allait m'envoyer quelque part pour faire du football. J'ai pris mes papiers, et nous sommes partis.

Après un parcours de plus de cinq mois, en passant par le Mali, l'Algérie, le Maroc, je suis arrivé en France en janvier 2023... Sans mon oncle, que j'ai perdu de vue en cours de route. Le moment où j'ai eu le plus peur, c'est quand j'ai pris un bateau du Maroc à l'Espagne. On était nombreux. J'avais très soif. C'était la nuit, on n'y voyait rien. Puis, un gros bateau espagnol nous est venu en aide. Je pense que je me suis évanoui à ce moment-là. Je me souviens juste m'être réveillé à l'hôpital, déshydraté.

J'ai été soigné, puis nourri et logé dans un centre en Espagne. Mais je ne savais pas quoi faire ensuite. Alors j'ai suivi un autre Ivoirien qui a pris un train pour la France... J'avais toujours rêvé de venir en France. Mais pas de cette manière...

Un peu par hasard, je me suis retrouvé à Belfort. Là-bas, j'ai demandé de l'aide à un inconnu à la gare, qui m'a convaincu d'aller voir des policiers. Ils m'ont emmené dans un Centre éducatif et professionnel, où j'ai été mis à l'abri temporairement. **Mais j'ai dû passer des entretiens avec les éducateurs spécialisés** de l'Aide sociale à l'enfance**, qui m'ont posé plein de questions sur mon histoire, mon parcours jusqu'en France. Je devais leur prouver que j'avais moins de 18 ans. Ils m'ont officiellement reconnu comme « mineur non accompagné », ce qui

veut dire que je peux rester en France légalement jusqu'à ma majorité, et que je suis pris en charge par l'État pour mon hébergement et ma scolarisation. J'ai ensuite passé des tests de niveau scolaire, en mathématiques et français.

Moi, je voulais étudier la physique. Mais on m'a dit qu'il n'y avait pas de place, et j'ai été orienté vers une formation menant à un « métier en tension » [NDLR: un travail où le nombre d'offres d'emplois disponibles est supérieur au nombre de candidats]. On m'a affecté dans une classe de seconde spécialisée en réalisation de productions mécaniques.

Dès mon premier jour, ça s'est bien passé. Tout le monde était content de voir un nouvel élève et m'a beaucoup aidé. Je me suis aussi bien entendu avec le patron qui m'a accueilli en stage, comme technicien en réalisation de produits mécaniques. Au début, je me suis senti forcé de choisir ce métier, mais j'ai appris à l'apprécier.

Je garde espoir, même si c'est parfois difficile de vivre ici. Je n'ai pas vraiment d'amis. Quand je sors en ville, les gens se méfient de moi. Plusieurs fois, j'ai essayé d'aider des locaux mais ils pensaient que je voulais leur voler quelque chose... Il faut arrêter de nous voir négativement, parce qu'au final, on est tous pareils. Il n'y a que notre couleur de peau qui nous différencie, mais ça ne veut pas dire qu'on est moins intelligents que les autres...»



* Les prénoms ont été changés pour préserver l'anonymat.

** Un organisme présent dans chaque département pour aider les mineurs en difficulté.

La majorité des immigrés vient d'Afrique **VRAI !**

48,2% des immigrés établis en France sont nés en Afrique (avec l'Algérie et le Maroc en tête), selon les chiffres 2023 de l'institut de statistiques Insee. Mais il ne faut pas oublier que 32,3% sont nés dans des pays européens, comme le Portugal, l'Italie et l'Espagne.



Les immigrés sont surtout des hommes **FAUX !**

En dépit des images véhiculées dans les médias, qui montrent le plus souvent des hommes seuls, on compte 51% de femmes parmi les immigrés en France. Ces dernières décennies, de plus en plus d'entre elles ont quitté leur pays pour trouver du travail ou rejoindre leur famille.



Il y a plus d'étrangers délinquants que de Français délinquants **FAUX !**

Selon l'Insee, en 2019, 82% des personnes mises en cause par la police et la gendarmerie se sont déclarées françaises, et 18% étrangères. Les étrangers sont davantage impliqués dans les atteintes financières (contrefaçon, vols...), alors que les Français délinquants sont davantage mis en cause pour des destructions et pour des infractions à caractère sexuel.

C'est la 29^e loi sur l'immigration depuis 1980 **VRAI !**

Le projet de loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » a été débattu au Sénat ce mois-ci. Il doit ensuite passer devant l'Assemblée nationale. Le texte suscite de vifs débats, car il propose d'un côté de régulariser les sans-papiers travaillant dans les secteurs qui ont du mal à recruter (les « métiers en tension »)... Une mesure contre laquelle s'oppose la droite, car elle craint un appel d'air pour l'immigration irrégulière. D'un autre côté, le texte prône le durcissement des procédures d'accueil, en doublant le nombre de places en centres de rétention administratifs pour renvoyer plus efficacement les migrants illégaux. Cela inquiète les associations et la gauche, qui réclament également la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers.

« Tout est très différent ici »

Nusrat*, 17 ans, originaire du Bangladesh

« Je viens d'un petit village du Bangladesh où il est assez courant que les jeunes filles se marient tôt. Après la mort de ma mère, ma belle-mère voulait me marier avec un homme beaucoup plus âgé. Je n'avais alors que quinze ans. Tout ce que je demandais, c'était de pouvoir étudier... Mon grand-père a voulu m'aider. Il a contacté une personne qui disait pouvoir m'emmener au Pakistan, pour faire des études et trouver du travail.

Je ne sais pas pourquoi on ne s'est pas arrêtés au Pakistan comme prévu... Ni comment je me suis retrouvée en France. Ce sont des souvenirs flous, douloureux. Tout ce que je peux dire, c'est que je suis arrivée dans un village à l'est de la France en octobre 2021, seule et complètement perdue. Dès le départ, le plus difficile a été la différence de langue. Lors de ma première nuit ici, j'ai essayé d'expliquer aux passants que j'étais perdue et que j'avais peur... Mais personne ne me comprenait. J'ai fini par dormir dans la rue. Puis le lendemain, j'ai trouvé de l'aide auprès de la police, qui m'a emmenée dans un foyer. Les éducateurs spécialisés m'ont aidée à obtenir le statut de "mineur non accompagné" pour avoir le droit de vivre légalement en France, et d'être hébergée et scolarisée.

Les deux premiers mois ont été très durs. Je ne mangeais plus. Chez moi, on a l'habitude de cuisiner très épicé. En France, tout me semble fade et il y a beaucoup de fromage! Je souffrais surtout de mon niveau de français. Les éducatrices spécialisées m'ont rassurée en me disant: "Ne t'inquiète pas, ça va venir." Elles avaient raison. Petit à petit, mon français s'est amélioré, grâce



aux amies que j'ai rencontrées au foyer. Aujourd'hui encore, j'ai du mal à tout comprendre, mais elles sont toujours là pour me traduire des choses ou m'expliquer des blagues que je n'ai pas comprises.

Tout est très différent ici: la nourriture, les vêtements, et même la manière qu'ont les gens de marcher! Par exemple, dans mon pays, il faut étudier jusqu'au master pour pouvoir trouver du travail. En France, on peut travailler à un très jeune âge. On m'a proposé de faire un CAP cuisine, mais j'ai refusé. Je préfère coiffer ou maquiller les autres, donc j'ai commencé un CAP coiffure en alternance. C'était difficile de convaincre un salon de me prendre, mais j'ai fini par trouver. Je suis très contente de travailler et j'adore parler avec les clientes!

Dans un monde idéal, j'aurais aimé être présentatrice de radio ou à la télévision, mais avec mon niveau de français, c'est impossible. Au moins, j'ai du travail et je me sens en sécurité. Mais je ne sais pas de quoi le futur sera fait. J'aurai bientôt

18 ans et je devrais faire ma première demande de titre de séjour pour avoir le droit de rester en France. La préfecture va examiner les liens que j'ai avec ma famille au Bangladesh, ma formation, mon projet professionnel... J'espère que mon dossier sera accepté. Mon rêve, c'est d'ouvrir un jour mon propre salon de coiffure! »



EN COULISSES Nous avons réalisé ces pages en partenariat avec **Guiti news**, un média en ligne qui parle

différemment de la migration. Sa particularité? Faire se rencontrer des journalistes qui ont fui leur pays (Haïti, Liban, Turquie, etc.), et qui sont donc devenus réfugiés, avec des journalistes français. Al'Mata, l'illustrateur de ce dossier, fait justement partie de l'équipe! Avec d'autres journalistes de la rédaction, il intervient dans les écoles pour discuter de l'importance du journalisme et de la défense des droits humains. N'hésite pas à demander à tes profs de prendre contact avec **Guiti news** pour les inviter dans ta classe!